



Comité national d'évaluation du Revenu de Solidarité Active

L'impact du rSa sur le marché du travail



*Conférence nationale
d'évaluation du rSa*

-
15 décembre 2011



Plan

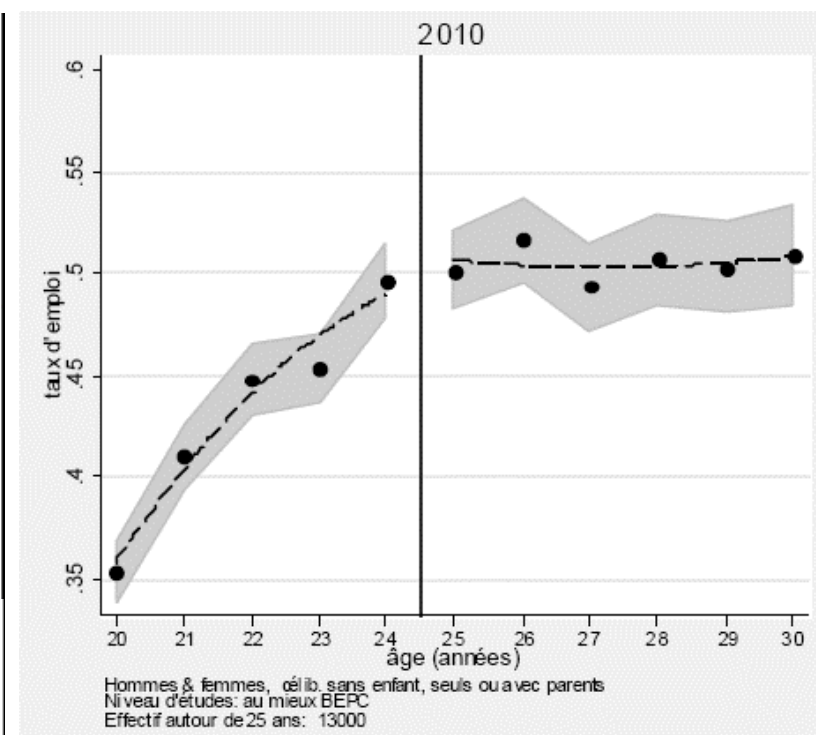
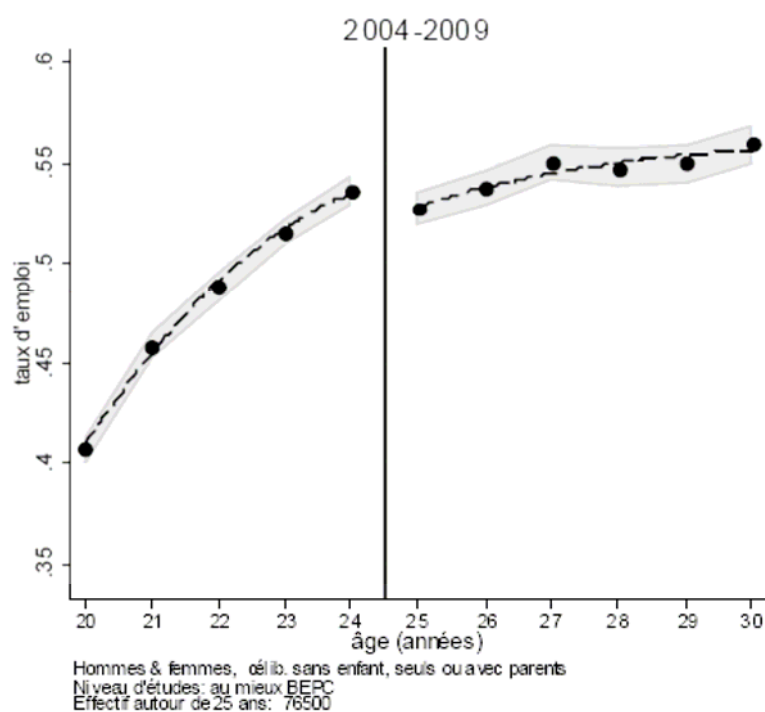
- Une évaluation complexe
- Effet différentiel limité sur le retour à l'emploi
- Plus d'emplois à temps partiel?
- Conclusions

1. Une évaluation complexe

- Idéalement : comparaison de bénéficiaires à une **population témoin** (non-bénéficiaires « qui leur ressemblent »)
- *Expérimentation rSa* (2007-2008) : résultat positif mais non significatif
- rSa est une allocation *généralisée* depuis 2009 : pas de population témoin
- Comparaison *avant-après* sujette à caution
- *Approche partielle* du comité d'évaluation : comparer certaines populations voisines différemment affectées par le rSa

2. Effet différentiel limité sur l'emploi des jeunes célibataires non diplômés

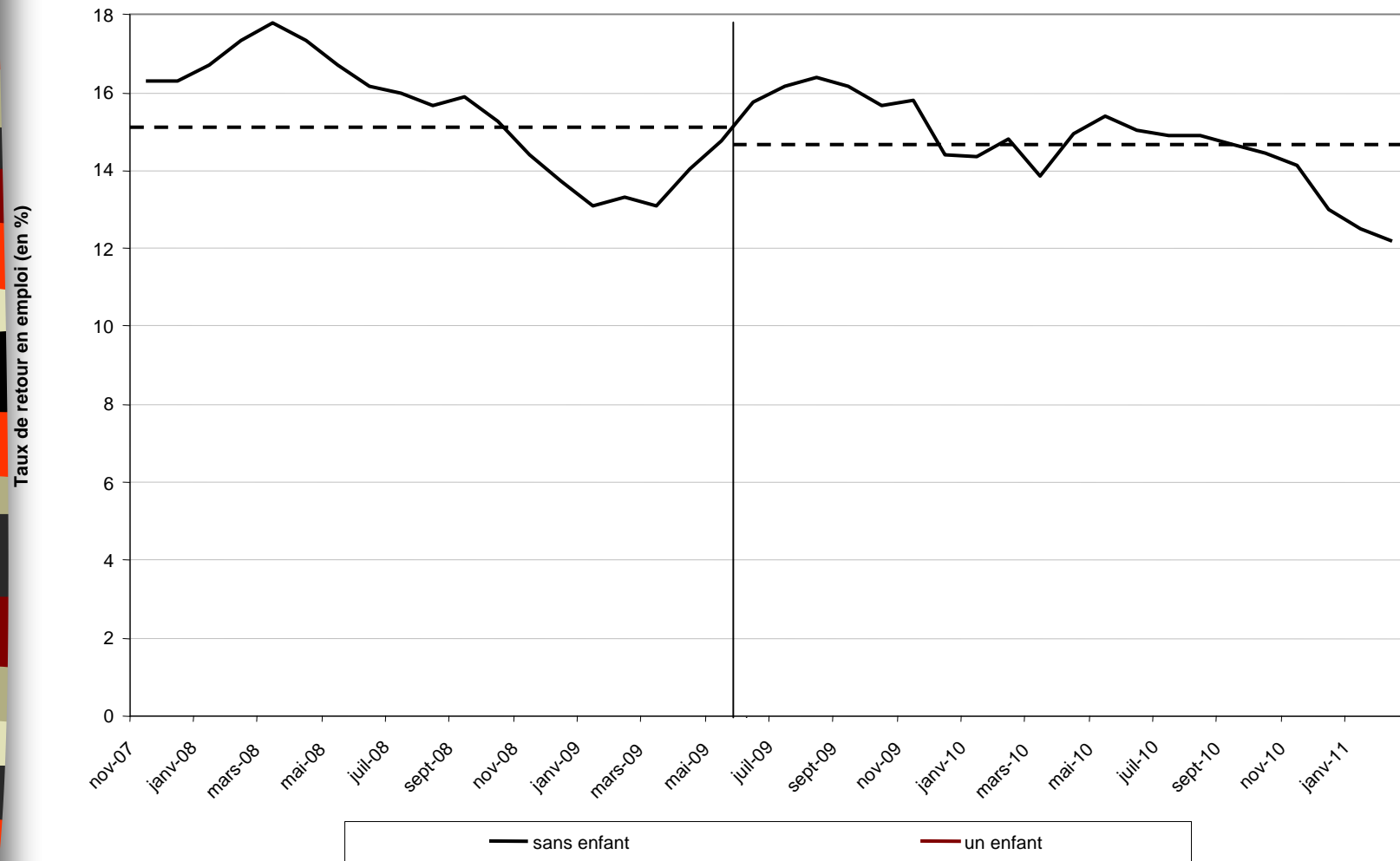
Variation du taux d'emploi à 25 ans (éligibilité au RMI/rSa) avant et après 2009



Source : EAR, Bargain et Vicard (2011)

Effet différentiel du rSa selon la composition familiale

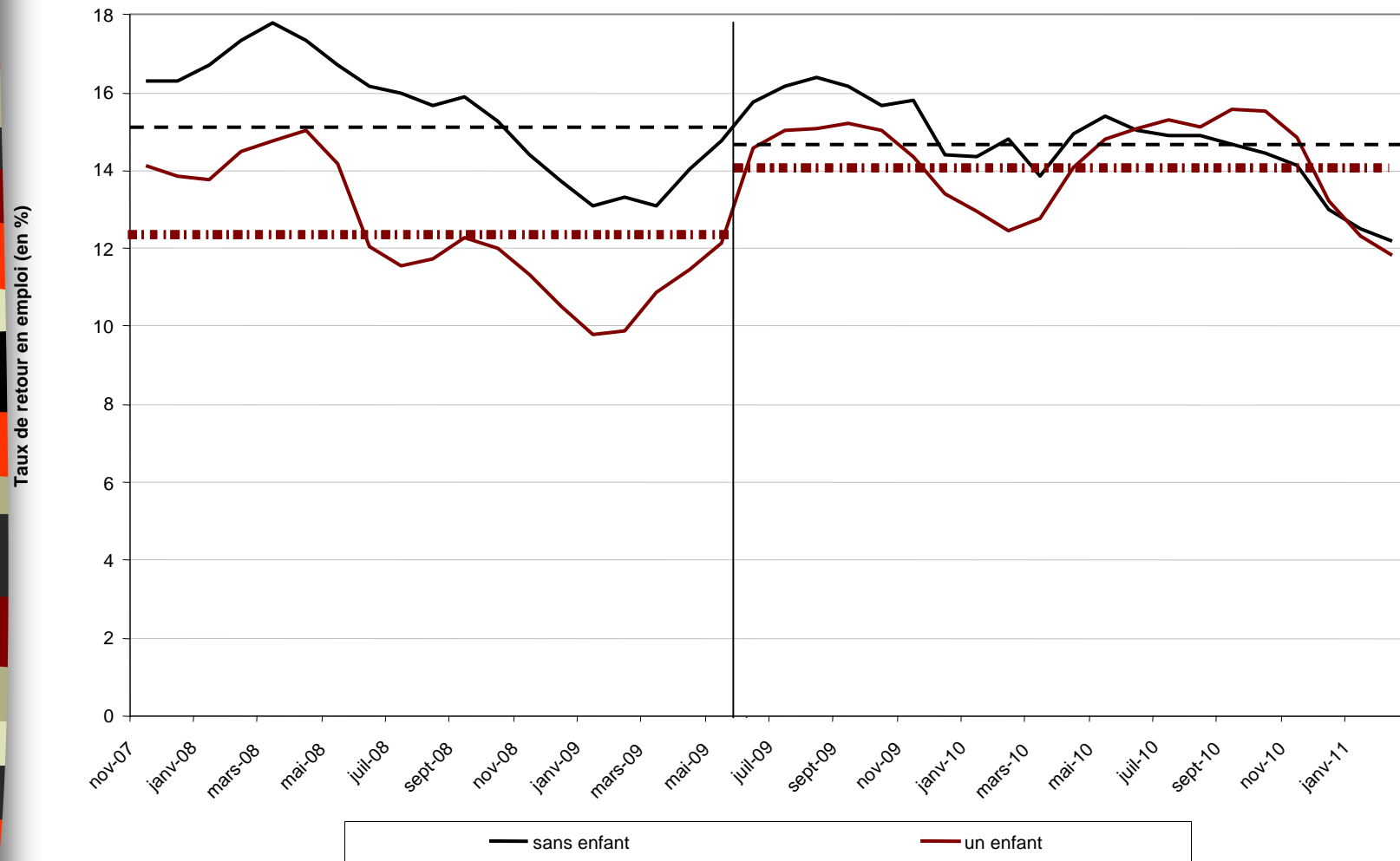
Le taux de retour à l'emploi des célibataires sans enfant a baissé...



Source : Cnaf, Simmonet, Trancart et Danzin (2011)

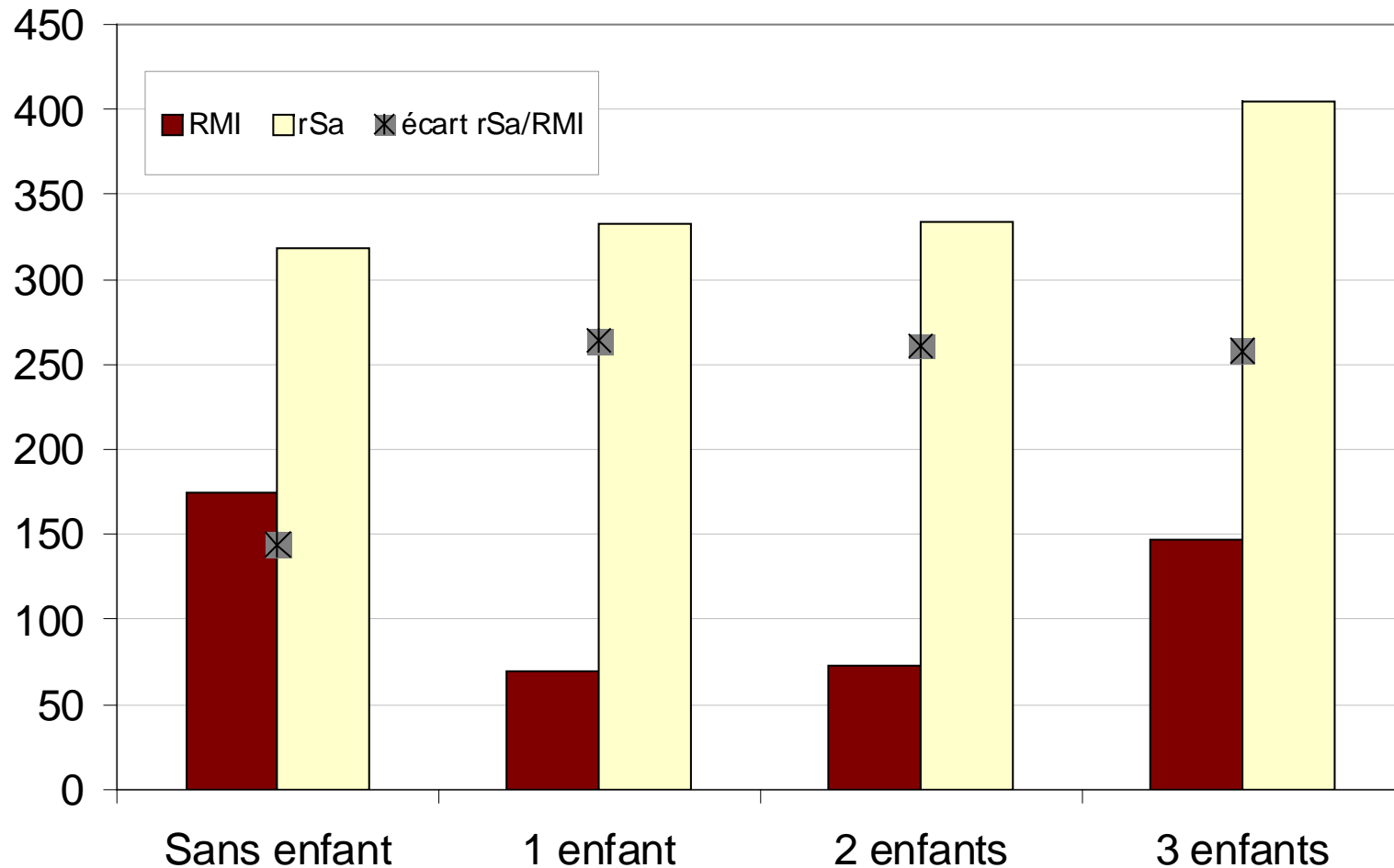
Effet différentiel du rSa selon la composition familiale

Mais le taux de retour à l'emploi des célibataires avec un enfant a augmenté ...



Source : Cnaf, Simmonet, Trancart et Danzin (2011)

Or le passage au rSa est plus favorable à moyen terme pour les célibataires avec enfant



Gains financiers, à moyen terme, pour un célibataire, associés à la reprise d'un emploi à mi-temps rémunéré au Smic sous dispositif rSa et RMI



Interprétation possible

Si les célibataires sans et avec enfants sont affectés de la même façon par l'évolution de la conjoncture...

...l'incitation monétaire du rSa semble faire une différence significative

Problème : peu de groupes démographiques différenciés et hétérogénéité des résultats



3. Pas plus de passage à temps partiel parmi les bénéficiaires du rSa que parmi les personnes dont le revenu est légèrement supérieur

- Crainte que le rSa activité ne favorise le temps partiel ("choisi") : une perte de revenu d'activité est maintenant compensée par une hausse du rSa
- Hausse constatée de l'activité à temps partiel depuis juin 2009
- Mais, entre juin 2009 et fin 2010, les personnes au rSa activité *ne réduisent pas plus leur activité* que des personnes dont la perte de revenu serait peu ou pas compensée par le rSa.



A ce stade, les entreprises n'auraient pas utilisé le rSa de manière stratégique

■ Monographies

- Dans quinze entreprises de l'hôtellerie-restauration, de la grande distribution, du bâtiment et travaux publics, du nettoyage.
- Auprès des chefs d'entreprise, des représentants des partenaires sociaux

■ Les employeurs sont mal informés sur le rSa et ignorent qui parmi leurs salariés est bénéficiaire du rSa

Source : Gree-2L2S, CEE et Cress-Lessor/Ciaphs

4. Conclusions

- Pas de preuve d'un effet important et généralisé du rSa sur le taux de retour à l'emploi des bénéficiaires
- Mais possible impact différentiel sur certains groupes de bénéficiaires
- Pas d'effet du rSa, à ce stade, sur le développement du temps partiel, des contrats courts ou à bas salaires.



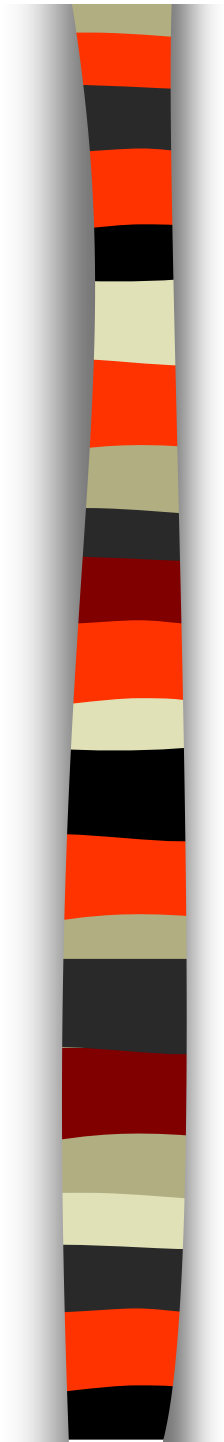
Des effets limités ...

1) Des effets qui pourraient être plus importants à l'avenir?

- le rSa a été mis en place dans une conjoncture économique dégradée : l'emploi peut être contraint par la demande
- délais inhérents à la montée en charge (mise en place de l'accompagnement) et l'appropriation du dispositif par tous

2) Limites du dispositif :

- par rapport au RMI ou l'API, le rSa socle n'augmente pas toujours le gain à la reprise d'emploi à court terme
- les obstacles au retour à l'emploi ne sont pas tous levés (garde d'enfant, transport, ...)



FIN